HRW appelle Ban Ki-moon et Nkosazana Dlamini-Zuma à se rendre à Bujumbura

@rib News, 11/11/2015 â€" Source Human Rights Watch Burundi: Le discours du président suscite la peur tandis que le nombre de meurtres augmente La police ne devrait pas faire usage d'une force excessive Human Rights Watch (Communiqué de presse) -10 nov. 2015 (Nairobi) â€" Les forces de sécurité burundaises devraient faire preuve de retenu pendant les opérations de recherche d'armes illégales dans la capitale, Bujumbura, et ne devraient pas se servir de ces opérations comme d'un permis de tuer.

Le président Pierre Nkurunziza a averti le 2Â novembre 2015 que toutes les personnes qui ne remettraient pas leurs armes avant le 7 novembre seraient «Â puni[e]s conformément à la loi anti-terroriste et combattu[e]s comme des ennemis de la nation Â». Il a indiqué aux forces de sécurité qu'elles pourraient utiliser tous les moyens à leur disposition pou trouver ces armes et rétablir la sécurité. Les opérations de recherche ont démarré le 8 novembre. «Â Les discour irréfléchis et menaçants du président et d'autres représentants du parti au pouvoir ont suscité la panique Â», a indiqué Daniel Bekele, directeur de la division Afrique à Human Rights Watch. «Â Les forces de sécurité burundaises s responsables de nombreuses violations des droits humains commises au cours des derniers mois, cependant les autorités se contentent souvent d'imputer la responsabilité à des †criminels' et †terroristes' et passent sou à une force meurtrià re par les forces de sécurité. Â» L'avertissement du président a provoqué la fuite de nombre résidents des quartiers de Mutakura et Cibitoke par peur des attaques. Des membres de la ligue des jeunes du parti au pouvoir les ont fouillés alors qu'ils partaient. Le fils de l'éminent défenseur des droits humains Pierre Claver Mbor été tué par balles le 6 novembre, aprà s avoir été arrêté par la police, selon les informations disponibles. D' informations parues dans les m©dias indiquent que des assaillants non identifi©s ont tu© au moins sept personnes dans une attaque le 7 novembre dans un bar de la périphérie de la capitale. Dans les jours précédant les opérations de fouilles, de hauts représentants du parti au pouvoir ont tenu des propos incendiaires et apparemment menaçants dans des déclarations et des discours publics. Dans un discours adressé à des autorités locales le 29 octobre, le président Sénat Révérien Ndikuriyo a avertiÂ: «Â Allez leur dire [à ceux qui détiennent des armes]. Si quelque chose leur arrive ne disent pasÂ: "si nous avions su―... Le jour où on dira, nous donnons l'autorisation aux gens, on leur dira, travaille sera terminé et vous allez voir. Â» Il a utilisé à plusieurs reprises le mot «Â gukora Â», ce qui signifie «Â travailler Â langue kirundi. Le même mot a été employé pour inciter des personnes à la violence collective avant et pendant le génocide rwandais de 1994. Les autorités burundaises sont habilitées à mener des opérations d'application de la l sécurité pour saisir les armes illégales. Cependant, en vertu du droit international, les forces de sécurité sont obligée s'assurer qu'elles ne recourent à la force que de manià re proportionnelle à une menace légitime. Elles devraient re les Principes de base des Nations Unies sur le recours à la force et l'utilisation des armes à feu par les responsables de l'application des lois. Les discours font suite à une vague de meurtres au Burundi, avec plus de 100 personnes tuées depuis le mois d'août, dont certaines par des membres des forces de sécurité, Ã Bujumbura et aux alentours. La fréquence et la brutalité des meurtres ont atteint des niveaux inquiétants. Deux des attaques les plus meurtrières ont eu lieu à Bujumbura, dans les guartiers de Cibitoke et Mutakura le 3Â octobre et de Ngagara le 13Â octobre. De nombreux t©moins ont indiqu© que des hommes en tenue policiÂ"re ont men© les deux attaques, apparemment en repr©sailles aux attaques contre des policiers commises par des hommes armés supposés être des sympathisants de l'opposition. La premiÃ"re attaque a fait au moins sept morts et la seconde neuf parmi les résidents. Lors de l'attaque de Cibitoke, des résidents ont reconnu des membres de la ligue des jeunes du parti au pouvoir qui collaboraient avec les policiers pendant l'attaque. Le lendemain de l'attaque, deux témoins ont vu des personnes charger entre 7 et 10Â corps portar habits civils dans un camion de police. Lors de la deuxiÃ"me attaque menée à Ngagara, les victimes incluaient un caméraman qui travaillait pour la chaîne d'État. Des policiers l'ont abattu, puis ils ont ordonné Ã sa femme, so ses deux enfants adolescents de sortir de la maison, ils les ont obligés eux, ainsi qu'un veilleur de nuit local, à s'allor dans la rue principale et leur ont tiré à chacun une balle dans la tête, d'après le récit de plusieurs témoins. Dans dá cas, il n'a pas été possible d'identifier les assaillants. Des cadavres ont été découverts presque chaque jour Ã généralement abandonnés pendant la nuit, parfois dans un lieu différent de celui où le meurtre a eu lieu, ce qui rend difficile l'identification des victimes ou des tueurs. De nombreuses victimes ont été retrouvées mortes, tuées par ball avec les mains ou les bras liés, et avec des blessures indiquant de possibles tortures. Des témoins ont expliqué Ã Human Rights Watch que certains cadavres semblaient avoir été placés dans des sacs, emportés vers la périphérie de la vill enterrés. Human Rights Watch est parvenu au chiffre de plus de 100 morts en parlant avec des témoins, des membres des familles des victimes, des autorités locales, des journalistes et d'autres sources locales, mais n'a pas pu confirme chaque meurtre ou les circonstances de chaque incident. Beaucoup de résidents de Bujumbura ont indiqué Â Human Rights Watch qu'ils avaient peur de parler des meurtres, ce qui a rendu difficile la confirmation du nombre exact de victimes. Le directeur général adjoint de la police, Godefroid Bizimana â€" l'une des quatre personnes contre lesquelles l'Union européenne a imposé des sanctions le 1er octobre pour des actions qui «Â compromettent la démocratie o obstacle à la recherche d'une solution politique Â» – a raconté à Human Rights Watch le 16 octobre : «Â Les je servis de la population comme des boucliers humains. C'est comme cela que des civils sont morts. Certains des insurgés attrapent des civils, les accusent de ne pas être des sympathisants de leur cause, les tuent et se débarrassent de leurs corps. Â» Des témoins, des membres des familles des victimes et des membres du parti au pouvoir ont expliqué Ã Human Rights Watch que bon nombre de ceux qui ont été trouvés morts appartenaient soit à des partis d'opposition, au parti au pouvoir, le Conseil national pour la d©fense de la d©mocratie - Forces pour la d©fense de la d©mocratie (CNDD-FDD). Certains étaient membres de la ligue des jeunes du CNDD-FDD, connus sous le nom d'Imbonerakure («Â ceux qui voient loin Â» en kirundi). Des personnes armées sympathisantes de l'opposition o recours à la violence, en jetant des grenades sur des policiers, en leur tirant dessus et en attaquant des postes de police. Le procureur général et le porte-parole de la police ont déclaré Ã Human Rights Watch que des enquÃates sont ouverte sur tous les signalements de meurtres. Dans de nombreux cas, cependant, des témoins et des proches des victimes ont

raconté à Human Rights Watch que les autorités judiciaires ne les avaient pas contactés concernant les enquÃates, mÃan dans les cas qui ont eu un grand retentissement ou les cas où les victimes étaient membres du parti au pouvoir. Une autorité judiciaire a indiqué à Human Rights Watch qu'alors que des dossiers ont été ouverts sur de nombreux meu les magistrats n'ont pas toujours mené des enquêtes approfondies. L'autorité judiciaire a dit que les affaires étai politisées et que certains cas trà s en vue étaient traités directement par des magistrats ou d'autres autorités proche parti au pouvoir. La détérioration de la situation des droits humains au Burundi a conduit à une série de déclarations, de résolutions et d'autres actions de la part de hauts diplomates et d'organisations régionales et internationales, y com une réunion au Conseil de sécurité des Nations Unies le 9 novembre et une déclaration ferme du Conseil de paix et s©curit© de l'Union africaine le 17 octobre. Les acteurs r©gionaux et internationaux devraient utiliser tous les canaux disponibles pour maintenir la pression sur le président Nkurunziza pour prévenir de nouvelles violences, a déclaré Human Rights Watch. Le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, et la présidente de la Commission de l'Union africaine, Dr Nkosazana Dlamini-Zuma, devraient conduire des délégations de haut niveau à Bujumbura pour rencontrer le président Nkurunziza et l'exhorter à tenir la police et les services des renseignements pour responsables de leurs actes. Ces délégations devraient aussi se pencher sur le manque d'enquÃates crédibles sur les meurtres récer manque d'indépendance du systà me judiciaire et les attaques menées par les sympathisants de l'opposition contre forces de sécurité. La Commission africaine des Droits de l'Homme et des Peuples devrait accélérer son enquÃate atteintes aux droits humains et les autres abus commis au Burundi, conformément à la déclaration du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine du 17 octobre, et de garantir la publication d'un rapport sur ses conclusions en ten voulu. La commission devrait nommer des membres indépendants expérimentés pour cette enquête, capables de porter une attention particuliÃ"re aux meurtres perpétrés par les forces de sécurité de l'État et les sympathisants de l' jeter les bases pour des enquêtes pénales indépendantes efficaces. Lorsque le président Nkurunziza a prêté serment pour son troisià me mandat le 20 août, il a promis que «Â les enquêtes sont en cours et tà t ou tard, ceux qui sont en train de tuer les gens seront appréhendés et sanctionnés sévà rement Â». Cependant, aucune information n'est disponible concernant des poursuites judiciaires pour ces meurtres. «Â Le président Nkurunziza devrait tenir sa promesse Â», a indiqué Daniel Bekele. «Â Pour prouver que le Burundi est un pays où les forces de sécurité ne sont p au-dessus des lois, il devrait publiquement et sans ©quivoque condamner tous les meurtres et s'assurer que des enquÃates indépendantes approfondies et des poursuites ont lieu pour chaque cas. Â» Pour prendre connaissance d'informations plus détaillées sur les meurtres, veuillez lire la suite. Les meurtres à Bujumbura Les recherches de Human Rights Watch, menées entre juillet et novembre, se sont concentrées principalement sur les meurtres Ã Bujumbura et dans ses environs. Plusieurs personnes ont aussi été tuées dans les provinces. Dans un communiqué de presse du 12 octobre, le ministre de la Sécurité publique, Alain Guillaume Bunyoni, a mentionné que la police avait enregistré 130 «Â assassinats Â» dans le pays entre juillet et septembre. Il n'a pas donné un bilan détaillé des Depuis la fin du mois de juillet, Human Rights Watch a observ\(\tilde{A} \) trois sch\(\tilde{A} \) mas de meurtres \(\tilde{A} \) Bujumbura\(\tilde{A} : des meurtres \) lors des descentes de police aprà s que des policiers ont été attaqués par des sympathisants de l'oppositionÂ; des meurtres touchant des personnes en vue aux affiliations politiques clairesÂ; et des meurtres de victimes parfois non identifiées par des hommes armés inconnus qui se sont débarrassés de leurs corps dans les rues de la ville. Descentes de police meurtriÃ"res Des manifestations contre la décision du président Pierre Nkurunziza de briguer un troisiÃ"me mandat ont commencé en avril et ont été brutalement réprimées par la police. À la suite d'un coup d'Ét par un groupe d'officiers militaires le 13 mai, la police a intensifié la répression contre les manifestants. Depuis lors, de attaques sporadiques ont eu lieu contre les forces de sécurité et des rumeurs persistantes laissent entendre que certains Burundais ont constitué un mouvement d'opposition armé en exil. La fermeture par le gouvernement des principales stations de radio privées du Burundi en avril et en mai, et les menaces répétées du gouvernement à l'encontre des groupes de défense des droits humains, les empÃachant d'agir librement, ont eu pour conséquence une absence de signalement de nombreux abus et d'autres événements. Le porte-parole de la police Pierre Nkurikiye a indiqué Ã Hu Rights Watch le 28 octobre que des grenades ont été lancées de maniÃ"re sporadique sur des policiers, en général lorsque ceux-ci intervenaient dans des incidents survenant dans les quartiers. Il a d©clar© que 26 policiers avaient été tués depuis avril. Des défenseurs des droits humains burundais pensent que le nombre réel de policiers tués est plus élevé. Godefroid Bizimana, le directeur général adjoint de la police, a déclaré à Human Rights Watch : Â≪Â Certa personnes profitent pendant la nuit et attaquent la police. Elles ont des grenades. La police riposte en tirant sur les personnes qui ont lancé les grenades. Â» Ces attaques contre la police ont parfois déclenché des attaques de représailles meurtrià res menées par la police et par des hommes portant des tenues policià res. Des militants, des résidents et une ancienne autorité policià re ont expliqué Ã Human Rights Watch que, selon eux, des Imbonerakure portaient des uniformes de policiers et accompagnaient de véritables policiers pendant les incursions dans les quartiers. D'aprÃ"s les entretiens avec les témoins et les pratiques précédentes, Human Rights Watch pense que des Imbonerakure ont agi de concert avec la police pendant l'attaque du 3 octobre à Cibitoke, comme ils l'ont d'incidents passés documentés par Human Rights Watch. La plupart des victimes des attaques de Cibitoke, Mutakura Ngagara en octobre semblaient être des résidents que la police a tués au hasard, simplement parce qu'ils se trouvaien dans la localité où des policiers avaient été attaqués ou enlevés. Rien n'indique que les policiers ont ciblé ces in spécifiques sur la base de leur identité. Attaque du 3Â octobre dans les quartiers de Cibitoke et Mutakura Vers 11Â h du matin, les résidents du quartier de Cibitoke à Bujumbura ont entendu des coups de feu. Un policier a raconté Ã Human Rights Watch que la police avait été appelée dans le quartier pour intervenir dans un incident et a été attaquée. Plus dans l'aprÃ"s-midi, la police, accompagnée par des jeunes habillés en civil, est arrivée à Cibitoke depuis le quartier d Kamenge. Un témoin a indiqué à Human Rights Watch que certains des jeunes, qui, d'aprÃ"s le témoin, étaient des Imbonerakure, ont pénétré dans une parcelle et ont crié aux habitants qui se cachaient dans leurs maisonsÂ: «Â imbéciles qui nous ont tiré dessus cette nuit, faites sortir ces chiens et vous allez voir ce que nous ferons ! Â» Une femme dans une maison [voisine] leur a répondu en criant : «Â IIs ne sont pas Ià . Vraiment, il n'y a personne ici. Â» IIs [deu: jeunes en civil] voulaient entrer dans d'autres parcelles. Un policier avec eux leur a dit : «Â Ce n'est pas ce qui éta convenuÂ; je vais vous tirer dessusÂ!» II a dit [aux deux jeunes en civil]Â: «Â Vous êtes venus ici pour faire ça ? Âx civils et le policier ont quitté la parcelle et sont restés sur la 10e avenue à Cibitoke. Au moins un témoin a reconnu des Imbonerakure parmi les hommes habillés en civil. Un témoin a entendu certains jeunes en conversation téIéphonique avec une personne qu'ils appelaient «Â commissaire Â». Ils disaient qu'il y avait une opération Ã qu'ils «Â contrà laient le secteur Â». Ils ont fait allusion à des personnes qui «Â [allaient] porter les uniformes Â» et Â personne qui était déjà vÃatue d'un uniforme. Ils ont ajouté que les autres «Â n['étaient] pas en uniforme Â» . les hommes en civil ont arrêté deux hommes qui rentraient chez eux ce soir-là . L'un des hommes était Eloi Ndimira, u homme handicapé de 54 ans. Un témoin a racontéÂ: Ils [les civils et les policiers] lui ont dit d'une manià re méch «Â Mettez les mains en l'air et applaudissez-nous. Â» II y avait deux hommes. L'un était handicapé. Il a répond vous prenez pour qui pour me traiter comme ça ? Â» Il n'a pas pu lever les mains et applaudir. Il est tombé par terre. Nous avons entendu sa canne tomber sur le sol. Vers 19Â h, nous les avons entendus, nous avons entendu les coups de feu. Nous avons entendu Eloi [l'homme handicapé] crier : «Â Oh ! Oh ! Oh ! Â» Il a crié trois fois. C'est peu moment qu'ils l'ont poignardé. Lorsque nous avons entendu les cris d'Eloi, il y a eu des coups de feu. Nous avon l'un d'eux dire : «Â Si ça avait été moi, je lui aurais mis au moins 10 balles. » Nous avons entendu entre cin coups de feu. Le lendemain matin, deux personnes sont revenues dans la localité à la recherche d'un membre de leur famille ayant disparu et elles ont vu entre 7 et 10 Imbonerakure et un policier qui s'apprêtaient à mettre des cadavres Ã l'arriÃ"re d'une camionnette de police portant des plaques d'immatriculation de la police. L'une d'elles a ex je suis arrivé sur la 8e avenue, c'est là que nous avons vu un tas de cadavres. Je pense qu'il y avait au moins 10Â Certains corps étaient [allongés] cà te à cà te, d'autres étaient empilés. DesImbonerakure sont arrivés et les on un véhicule de la police. Parmi les Imbonerakure, j'en ai reconnu un qui avait habité à Cibitoke, mais avait démén Kamenge. Le mÃame jour, des policiers se sont rendus dans le quartier de Mutakura. Les résidents ont entendu des coups de feu vers 10 h du matin. Un témoin a racontéÂ: J'ai trouvé tout le monde dehors dans notre parcelle, prÃ"s porte de leur maison. AprÃ"s un moment, les policiers ont ditÂ: «Â Livrez-nous tous les jeunes qui habitent ici. Â» Les policiers portaient des uniformes bleus unis. Ils nous ont ordonn© de nous allonger sur le sol et ont dit tout le monde de sortir des maisons. Nous avons répondu qu'il n'y avait personne dans les maisons. Ils ont tiré dans les maisons pou sortir tout le monde. Des policiers à l'extérieur de la parcelle ont continué Ã tirer dans la parcelle. Deux grenades ont a été jetées dans la parcelle par des personnes à l'extérieur. Les personnes qui avaient été forcées de s'al se réfugier dans leurs maisons. Un blanchisseur rwandais, Joseph Baganineza, a ét© tué d'une balle. La police a mi feu à certaines maisons de la parcelle. Peu aprà s, selon le mà me tà moin, des policiers, y compris des membres de l'unité chargée de la protection des institutions étatiques (Appui pour la protection des institutions, API), sont entrés la parcelle : Ils ont continué à tirer dans les maisons. C'est là que j'ai été touché. La balle est passée par l police] a tiré de nombreuses balles dans les maisons qui n'étaient pas incendiées, donc ceux qui s'y cachaient ris d'être touchés. Alors que j'étais déjà blessé, ils ont dit : «Â Sors, avec les mains en l'air. Â» C'es police en tenue tache-tache. Il y avait [deux] groupes, avec deux uniformes différents. La police [API] a ditÂ: «Â Oui, les combattants, c'est vous. Sortez. Â» Nous avons réponduÂ: «Â Nous ne sommes pas des combattants. Â» Ils ont dit «Â Vous savez qui sont [les combattants]. Â» Nous avons répondu : «Â Nous ne les connaissons pas. Â» C'est al ont commencé à nous fouiller. La police a confisqué les téléphones, l'argent et les documents personnels, puis a fo résidents à s'allonger face contre terre dans la rue, a raconté un témoin. S'ils essayaient de lever la tête, les po donnaient des coups de pied dans la tête ou les frappaient avec le canon des fusils. La police a arrêté 48Â jeunes hommes, parmi lesquels des mineurs, et les ont conduits au centre de détention de la police, connu sous le nom de Bureau spécial de recherche (BSR). LÃ, un officier de police judiciaire a pris les procà s-verbaux des personnes arrêtées. Un des jeunes hommes arrêtés, qui ne savait pas lire et avait été blessé, a racontéÂ: Le procès-verbal [l'officier de police judiciaire] m'a dit de le signer, mais il ne m'a pas lu ce qu'il a écrit. Par exemple, il a dema étais-tu lorsque tu as été touché [par les balles] ? Â» J'ai répondu : «Â J'étais chez moi. Â» Il a ditÂ des gens et tu dis que tu as été touchéÂ? Et qu'est-ce qui se serait passé si quelqu'un t'avait tiré dans la une blessure par balle grave et des blessures par des éclats provenant de l'explosion d'une grenade, la police lui a re l'accà s Å des soins médicaux. Il a été libéré quelques jours plus tard, avec de nombreux autres détenus, y con mineurs. Ils n'ont pas été inculpés. Attaque du 13 octobre dans le quartier de Ngagara L'une des réponses p plus meurtriA res A une attaque contre des policiers a eu lieu le 13Â octobre dans le quartier de Ngagara. Des tA©moins ont entendu plusieurs grenades exploser prÃ"s d'une école primaire. Lorsque les résidents se sont rendus sur le lieu, ils ont vu une personne blessée, qui était selon eux un policier de l'API habillé en civil, se tordre de douleur sur le sol. Des membres de l'API sont arrivés en tirant en l'air. Nkurikiye, le porte-parole de la police, a déclaré plus tard que des hommes armés avaient capturé trois policiers en civil. Un policier a été tué, un a été blessé et le dernier s'es 16 h, la police de l'API est arrivée dans le secteur de Ngagara appelé le Quartier 3. Des témoins ont raconté Ã ⊢ Rights Watch qu'ils avaient entendu la police tirer sur les maisons. Quatre policiers de l'API sont entrés dans la maisc dậ€™un homme âgé. L'un d'eux lui a dit : «Â Montre-nous où sont les personnes qui ont commis le crime. Â» répondu qu'elles n'étaient pas là , les policiers lui ont donné un coup de pied dans le ventre et l'ont battu. Un l'API lui a ensuite tiré une balle dans la jambe gauche et est parti. Un témoin a indiqué que le policier est venu chez lu «Â II a pointé le canon de son fusil sur nous, il a mis le doigt sur la détente et a dit : â€œJe vais vous tuer. Vous allez | pour les nà tres [ceux qui ont été tués].― » Le témoin leur a dit qu'ils pouvaient fouiller la maison, mais qu' trouveraient pas d'armes. Les policiers de l'API sont alors allés dans une maison voisine. Ils ont hurlé : «Â Si vo coupables de rien, sortez ! Ouvrez [le portail]. Â» Christophe Nkezabahizi, un caméraman de la chaîne d'État la TéIévision Nationale du Burundi (RTNB), a dit en ouvrant le portail : «Â Je suis un journaliste de la RTNB. Â» Un témo dit qu'un policier de l'API est entré lorsque Nkezabahizi a ouvert le portail et l'a giflé. Nkezabahizi a perdu l' policier de l'API lui a tiré dessus deux fois. Le policier a répété : Â «Â Tous ceux qui ne sont coupables de rien, sort nous allons brû ler toutes les maisons. Â» La femme de Nkezabahizi, Alice, son fils adoptif, Trésor, son neveu, Évariste Mbonihankuye, et sa fille Ines Nikura Kamikimana, surnommée «Â Kami Â», sont sortis de la maison. Alors qu'ils passaient prà s du corps de Nkezabahizi, l'un des policiers de l'API a demandé à la femme de Nkezabahizi : «Â (mari ? Â» Elle a confirmé. Un résident local a décrit ce qu'il s'est passé ensuite : Ils les ont obligés à sâ·Puis ils ont amené un veilleur [qui habitait à proximité]. Tous ont été tués ici. Ils ont tous reçu une balle au même er dans la tête, prÃ"s de l'Å"il. Sauf Kami, qui a reçu une balle sous le menton. Sa cervelle a été laissée là , avec des morceaux de son crâne. Plus tard, deux policiers sont venus et ont commencé Ã tirer [sur la maison de Nkezabahizi]. L'un visait le salon et l'autre la chambre. L'un d'eux a dit d'une voix forte, comme pour avertir : Â «Â Esp personne ici. Â» Certains disaient à d'autres qu'il y avait encore des gens dans la maison. Ils ont continué à tirer p fois. Ils sont partis et revenus. Partis et revenus. Ils ont fait ça trois fois. À chaque fois, ils recommençaient à tirer. Cela a duré 30 minutes environ. Des témoins ont indiqué que la police a aussi tiré au hasard sur de nombreuses autres maisons. Pendant la descente, la police a aussi abattu trois autres jeunes hommes de la localité, par une balle dans la tête pour au moins deux d'entre eux. Un témoin a raconté qu'un policier de l'API a trouvé un domestique qui dans une maison et qu'il lui a dit : «Â "Toi chien, tu te caches ici ? C'est toi qui nous a tiré dessus !― » l'arriÃ"re de la tÃate et la balle est ressortie par le front. «Â Lorsque nous sommes allés chercher le corps, il y avait de la cervelle sur le sol. Â» Un autre domestique qui distribuait de la bià re et des boissons sucrées dans le quartier a aussi été retrouvé mort dans la rue, tué d'une balle dans la tête. Le 17 octobre, le procureur général, Valentin Bago établi une commission pour enquêter sur l'attaque de Ngagara et indiqué que son rapport était attendu sous 10Â jour ignore si le rapport a été finalisé. Attaques ciblées contre des individus bien connus En plus des meurtres pendant les descentes de police, plusieurs meurtres et attaques ciblés ont visé des individus spécifiques. Les victimes incluaient des hommes politiques en vue, des membres des forces de sécurité, des défenseurs des droits humains et des journalistes. L'une des premià res attaques a eu lieu le 23 mai, presque un mois aprà s le début des manifestations contre la décis du président Pierre Nkurunziza de briguer un troisiÃ"me mandat, lorsque Zedi Feruzi, président du parti d'opposition Union pour la paix et la d©mocratie-Zigamibanga a ©t© assassiné. Jean-Baptiste Bireha, un journaliste, a été blessÃ@ cours de l'attaque, sous les coups de feu tirés par des hommes en tenue policière alors qu'il accompagnait Feruzi ch lui. A partir du mois d'août, le nombre de ces attaques a nettement augmenté. La liste suivante n'est pas exhaustive Â- 2 aoûtÂ: le lieutenant-général Adolphe Nshimirimana, ancien directeur des services de renseignements et alliÃ0 proche du président, a été tué par des hommes non identifiés qui ont ouvert le feu sur son véhicule à Bujumbura. Â 2 aoûtÂ: Esdras Ndikumana, correspondant au Burundi pour Radio France Internationale (RFI) et l'Agence France-Presse (AFP), a été gravement battu par des agents des services de renseignements aprà s qu'il a tenté de prendre d photos du véhicule dans lequel Nshimirimana a été assassiné. Les agents des services de renseignements lui ont cassÃ un doigt et l'ont frappé trÃ"s fort sur la plante des pieds. ·Â 3 aoûtÂ: Pierre Claver Mbonimpa, président de lâŧ de défense des droits humains burundaise Association pour la protection des droits humains et des personnes détenues (APRODH), a été blessé par balle au visage et dans le cou par un homme à moto qui s'est approché o voiture alors qu'il rentrait du travail. Mbonimpa a reconnu son agresseur comme une personne qui travaillait avec les services de renseignements. Mbonimpa a été gravement blessé et a reçu des soins médicaux en Europe. ·Â Â Â Â 4Â Cà me Harerimana, un président local du CNDD-FDD à Kanyosha, dans la province de Bujumbura Rurale, a été tué lorsqu'un homme armé non identifié a jeté une brique sur la moto qui le transportait, faisant perdre au chauffeur le contrà le du véhicule. L'assaillant a ensuite tiré sur Harerimana dans la tête, les cà tes et le bras avant de prendre la fu Harerimana avait auparavant reħu des menaces, apparemment parce qu'il Ä©tait membre du parti au pouvoir. Des manifestants A©taient venus devant chez lui pendant les manifestations contre le troisiA me mandat de Nkurunziza et avaient chantéÂ: «Â Nous allons creuser sur une profondeur de 100 mÃ"tres et nous allons y enterrer Cà me et toute sa famille. Â» ·Â Â 15 août : le colonel Jean Bikomagu, ancien chef d'état-major de l'armée burundaise pen civile du Burundi dans les années 1990, a été abattu par un homme non identifié circulant à moto alors qu'il rentra lui. Â- 22 aoûtÂ: Pontien Barutwanayo, un membre du parti d'opposition Forces nationales de libération (FNL) € administrateur de la commune d'Isale, dans la province de Bujumbura Rurale, a été abattu. Un témoin a indiqué quâ plusieurs personnes, cachées derrià re un mur, ont ouvert le feu sur Barutwanayo qui était assis avec des amis à la terrasse d'un bar à Rushubi, une ville de la commune d'Isale. ·Â 7 septembre : Patrice Gahungu, porte-parol d'opposition UPD, a été abattu alors qu'il rentrait chez lui en voiture à Bujumbura. Des agents des services de renseignements avaient gravement torturé Gahungu en 2010, en le frappant à coups de matraques et de pierres, en lui coupant un bout d'oreille qu'ils ont essayé de lui faire avaler et en le forçant à boire son propre sang. Ils l'avaie sur des attaques à la grenade prétendument menées par l'UPD et par les FNL et sur les liens entre ces deux partis. Il a été emprisonné pendant 15 mois et inculpé de détention d'armes. AprÃ"s sa libération le 24Â octobre 2011, il a plainte officielle auprà s du procureur général en 2012 et a envoyé une requÃate au Comité contre la torture des Nations Unies le 30 juin 2012. Le Comité contre la torture des Nations Unies a écrit au gouvernement burundais à la fin du mois d'août 2015 indiquant que les droits de Gahunqu avaient été violés. Le Comité a déclaré que le gouvernement «Â entreprendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir toute menace ou acte de violence auquel le requérant ou sa famille pourraient être exposés, en particulier pour avoir déposé la présente requête Â». ·Â Â 11 septembre général Prime Niyongabo, chef d'état-major de l'armée, a échappé à une attaque menée par des homme Bujumbura au cours de laquelle plusieurs de ses gardes du corps ont été tués. ·Â 17 octobre : Charlotte Umurwa membre du parti d'opposition MSD, a disparu le 16 octobre. Son corps a été retrouvé deux jours plus tard prÃ"s dâ€ rivià re à la périphérie de Bujumbura. Le procureur général, Valentin Bagorikunda, a indiqué Ã Human Rights Watch d'une réunion le 16 octobre que des dossiers ont été ouverts pour chaque meurtre dans le pays. Il a précisé que enquÃates sur l'attaque contre Mbonimpa étaient en cours, mais qu'il n'avait pas été facile de recueillir des tÃ a ajouté que des enquêtes préliminaires étaient aussi en cours sur les meurtres des deux représentants de l'UPD, et Gahungu. Dans le cas de Ndikumana, Bagorikunda a expliqué que, étant donné que Ndikumana n'était actuellen pas dans le pays et que le procureur n'avait pas sa déposition, il n'était pas facile d'avancer sur cette enquÃate . 19 octobre, RFI, l'AFP et Ndikumana lui-mÃame ont déposé des plaintes devant la Cour suprÃame du Burundi contre υ personne des services de renseignements qu'ils ont accusée d'avoir torturé Ndikumana. Le porte-parole des servic renseignements a indiqué, selon RFI, qu'au moment de l'arrestation de Ndikumana, «Â les gens étaient pris de pa et qu'il y avait eu «Â des dérapages Â». Le porte-parole a précisé que les mesures et les sanctions nécessaires prises. Dans l'un des rares cas où des suspects ont été appréhendés, un militaire et trois policiers figuraient parmi personnes arrêtées dans le cadre du meurtre de Nshimirimana. Nkurikiye a expliqué Ã Human Rights Watch le 22 septembre que des enquêtes étaient aussi en cours sur les attaques visant Mbonimpa, Bikomagu, Barutwanayo et Bireha, le journaliste blessé pendant l'attaque contre Feruzi. Il a ajouté que «Â pour chaque affaire d'assassinat, p chaque corps retrouvé, un dossier est ouvertÂ; une enquête est menée Â». Autres meurtres En plus des cas susmentionnés ayant eu un grand retentissement, plusieurs autres personnes ont été tuées depuis le mois de mai. Les victimes étaient apparemment ciblées en raison de leurs affiliations politiques, de leurs liens présumés avec l'opposi ou de ressentiments passés entre certaines des victimes et les agences gouvernementales, telles que les services de renseignements. Des sources proches des victimes ont rapporté que certaines avaient re§u des visites, des SMS ou des appels de menaces de la part de personnes non identifiA©es ou de personnes proches du parti au pouvoir. Dans certains cas, des sources ont vu ou confirmé que des membres des services de renseignements et des forces de sécurité étaient impliqués dans les enlÃ"vements ou les meurtres. Les meurtres visaient des membres du parti au pouvoir, ainsi que des opposants au gouvernement. Un témoin a raconté Ã Human Rights Watch que le 25Â mai, des manifestants anti-gouvernement se sont rendus devant la maison d'un membre du parti CNDD-FDD chargé de la sensibilisation dans son secteur, dans la pÃ@riphÃ@rie de Bujumbura. Ils ont brisÃ@ les vitres de la porte, endommagÃ@ le toit et pillé et incendié certains biens de cet homme. Le 31 juillet, des hommes non identifiés sont venus chez lui à 23Â h et ont cogné à la porte, en disant : «Â Sortez, nous avons quelque chose à vous dire. Nous sommes des militaires. Â» Le témoin, qui se trouvait dans la maison avec la victime, a indiqué que la victime a regardé dehors et a vu environ 12 hommes armés entourant la maison. Certains portaient des vêtements civils. Deux ou trois portaient des uniformes militaires de camouflage. Le témoin a racontéÂ: Quand je me suis mise à crier, ils [les hommes armés] ont commencé tirer. Au bout d'un moment, [l'homme] est sorti, mais il avait déjà été touché [par des balles]. Nous avons trouv dans la maison. Je suis sortie cinq minutes plus tard. J'ai trouvé un des assaillants assis devant la porte. Deux autres se tenaient contre un mur. L'un d'eux a ordonné ?Â: «Â Abattez[-la]Â! Â» Un autre a réponduÂ: «Â Non, ça r peine. On a déjà terminé avec celui qu'on cherchait. Â» Un proche a trouvé la victime prà s de la maison. L'ho reçu plusieurs balles dans les parties qénitales et le bras. Les assaillants ont incendié la maison de l'homme avant de prendre la fuite. Un mois aprà s le meurtre, un proche de la victime a dit que la famille n'avait connaissance d'aucune enquÃate sur sa mort. Dans une autre affaire dans la périphérie de Bujumbura, un homme de 30Â ans et sa femme, tous deux anciens combattants dans les FNL de l'opposition, avaient subi des menaces venant de partisans de l'opposition pendant plusieurs mois. AprÃ"s avoir été démobilisé des FNL, l'homme avait rejoint le CNDD-FDD sous la pression. manifestants anti-Nkurunziza et d'autres personnes se sont rendus à sa maison plusieurs fois. Il pensait qu'ils étaien mécontents de son affiliation au parti au pouvoir et de son refus de participer aux manifestations. L'homme a expliqué Â Human Rights Watch : «Â [Un manifestant] a dit ouvertement que ceux qui n'étaient pas avec eux dans leur lutte contr l'État seraient considérés comme des ennemis. Ils nous regardaient, en disant que le [parti au pouvoir] nous a fourni d armes. Â» La nuit du 25 août, des hommes non identifiés se sont rendus au domicile de l'homme alors qu'il ét ont abattu sa femme. Ils ont aussi tiré cinq fois sur son fils de 8 ans. Le garçon a survécu. «Â Je n'ai pas eu le cour de regarder [le corps de ma femme] parce que des personnes ont dit que sa tÃate était entià rement aplatie Â», a déclarÃ@ l'homme. Égide Twagirayezu, âgé de 35 ans, qui, jusqu'à récemment, avait été un membre actif, un colle un mobilisateur du parti au pouvoir, avait signé une lettre dénonçant la décision du président de briguer un troisiÃ"me mandat. Quelquâ€[™]un ayant connaissance de lâ€[™]affaire a raconté à Human Rights Watch quâ€[™]aprÃ[™]s que Twagirayez lettre, les services de renseignements et des membres de la commission de discipline du parti au pouvoir l'ont menacé. Il a été limogé de son travail et réaffecté à un autre poste. En réponse à la pression accrue, il a écrit une lettre aux responsables du parti pour demander pardon, mais les menaces ont continué. Des jeunes l'ont suivi et ont surveillé sa maison, les services de renseignements l'ont interrogé et un haut responsable du gouvernement lui a conseillé de fuir parce que sa vie était en danger. Il a confié à un membre de sa famille : Â «Â Je vais mourir. Avec les menaces que je reçois, je vais mourir. Prends soin des enfants. Â» Le 12 août, Twagirayezu et sa femme, Yvette Irakoze, 32 ans, se sont rendus dans un bar dans le quartier de Kamenge. Un policier a été vu à l'extérieur prÃ"s de leur voiture. Lorsque Twagirayezu, Irakoze et un membre de la famille ont quitté le bar et sont montés dans la voiture, un homme armé inconnu a ouvert le feu depuis l'arriÃ"re de la voiture. Un témoin qui a vu le corps a raconté : «Â Egide a été abat derriÃ"re. Les balles sont ressorties de sa poitrine. L'un de ses yeux est sorti. Sa femme a été touchée à peu prÃ"s 20 fois. Â» Tous deux ont été tués. Le couple a laissé derrià re lui une fillette de 3 ans et un garçon de 1 an. Da d'autres cas, le motif des meurtres n'est pas clair. Le 11 août, un employé de l'Université du Burundi a reç d'une personne de sa connaissance et est parti la rejoindre. Il a été arrêté plus tard par des policiers et des hommes civil portant des armes à feu dans un restaurant prÃ"s du marché central de Bujumbura. Le 16 août, des passants ont trouvé son corps en décomposition dans un champ à la périphérie de Bujumbura. Selon un témoin, trois doigts manquaient à l'une de ses mains et deux sur l'autre. Le témoin a dit qu'il avait été tué d'une balle dan